



Département de l'économie  
et de la formation  
Service de l'agriculture  
Ecole d'agriculture du Valais – Châteauneuf

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

CP 621, 1951 Sion  
(Châteauneuf)



CHATEAUNEUF  
AGRICULTURE

## Aux personnes en formation à l'EAV ou à l'EPASC

Notre réf. RG/ss

Votre réf.

Date avril 2023

### Carte repas 2023-2024

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'Ecole d'agriculture a mis en place un système de paiement par carte magnétique. Ce système permet de fluidifier le passage des usagers à nos points de vente, c'est pourquoi nous la conseillons vivement. Pour votre information, le coût des repas a été fixé comme suit :

- ↳ CHF 12.– par menu de midi pour les utilisateurs de cartes (prix apprentis AFP/CFC)
- ↳ CHF 15.– par menu pour toutes les personnes en formation AFP/CFC qui paient au comptant, mais également pour le menu payé lors d'un oubli de carte ou avec une carte non-chargée

Le menu comprend :

- ▶ 1 potage
- ▶ 1 buffet de salades
- ▶ 1 plat du jour
- ▶ 1 dessert
- ▶ 1 boisson froide (le café n'est pas pris en compte dans le forfait)

Les nouveaux apprentis peuvent d'ores et déjà commander gratuitement une carte pour la prochaine rentrée. Le montant minimum rechargeable a été fixé à CHF 50.– et la carte pourra être chargée dès le premier jour de fréquentation du self, pendant les pauses du matin ou de l'après-midi, mais en aucun cas pendant le service de midi.

Si vous désirez obtenir une carte, nous avons besoin du retour du formulaire ci-annexé dès que possible mais **au plus tard pour le 9 août 2023**.

La carte restera valable les années suivantes. En cas d'arrêt prématuré ou à la fin de la formation (fin de l'année scolaire), le solde restant sur votre carte vous sera remboursé, sur demande, directement à la caisse du réfectoire.

D'avance, nous vous remercions et vous prions d'agrémenter, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Raphaël Gaillard

Délégué

Annexes formulaire d'inscription carte repas



## Formulaire d'inscription carte repas 2023-2024

**Délai de remise : 9 août 2023**

**A remplir en caractères lisibles ou informatiquement**

*« Je prendrai mes repas à l'école et souhaite obtenir une carte repas (le menu avec la carte : 12.-, le menu sans la carte : 15.-) »*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... NPA et localité : .....

Date de naissance : ..... Année de formation : .....

Email : .....

Filière : .....  EPASC     EAV     Ou internat EAV

Notre politique d'encaissement ne nous permet pas de payer avec des cartes bancaires, il faut donc vous munir d'espèce (cash) pour recharger votre carte. Celle-ci vous permet non seulement de payer votre repas, mais aussi tous les autres achats sur le site de Châteauneuf.

Un montant de 20.- vous sera facturé si :

*Une demande a été faite, et que votre carte n'a pas été retirée, ni chargée d'un montant de 50.-.*

*En cas de perte. Le montant disponible ne sera pas perdu mais crédité à nouveau. Le montant de CHF 20.- vous sera facturé pour cette opération. Prière de communiquer, dans les plus brefs délais, aux responsables du self pour qu'elles bloquent votre carte.*

Pour rappel, si vous en possédez déjà une, vous pouvez continuer à l'utiliser pour tous vos achats sur le site de Châteauneuf. Dans ce cas, il est inutile de nous retourner le formulaire.

**En cas de fréquentation du self, je m'engage à :**

1. Débarrasser les plateaux sur les chariots prévus à cet effet
2. L'offre des repas est à volonté. Merci de bien vouloir prendre ce que vous consommez, ceci afin d'éviter les restes alimentaires.
3. Respecter le règlement en vigueur, lié au comportement de l'EAV et de l'EPASC

Date .....

Signature de la personne en formation

Pour les mineurs : signature du représentant légal

Ce formulaire est à retourner à :

**Ecole d'agriculture du Valais  
Avenue Maurice Troillet 260  
Case postale 621  
1951 Sion**